

# Prévention et anticipation

“L'intervention de l'Etat et la justice économique face à la crise” ont mobilisé jeudi dernier près de 300 personnes lors de la conférence organisée par Lyon Place Financière et Tertiaire. Au-delà de l'analyse des défaillances d'entreprises en ce début d'année, les mesures mises à disposition des chefs d'entreprise ont été largement commentées, en particulier la Loi de sauvegarde du 26 juillet

2005, modifiée par l'ordonnance de décembre 2008 et celle de février dernier.

“Dans un contexte de crise, le rôle de la chaîne des acteurs intervenant sur ce sujet est primordial”, a insisté Marcel Deruy.

Pour Jacques Gérard, Préfet du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, l'état a pris toute la mesure de la situation : “Comment peut-on faire franchir la passe difficile aux entreprises en difficulté, afin de maintenir le tissu industriel ?”

Pour ce “grand témoin de l'Etat”, la mobilisation de chacun doit permettre d'accélérer les mécanismes d'une légère reprise, qui se fait sentir, “même si l'hirondelle ne fait pas le printemps”.

Autre acteur indispensable dans ce dispositif, François Gaudichet, directeur de la Banque de France, est également médiateur du crédit en région. “La médiation du crédit, ça marche”, martelle-t-il, remarquant qu'Oseo se trouve au cœur du dispositif actuel, dont la prévention reste le maître mot.



Présidée par Marcel Deruy, Lyon Place Financière et Tertiaire est à l'initiative de cette conférence économique, organisée en partenariat avec le cabinet KPMG et M<sup>r</sup> Jean-Charles Simon, Simon & Associés, avocats.

Jacques Gérard, Préfet de région, Anne-Sophie Texier, magistrate et directrice du bureau du droit de l'économie des entreprises à la direction des affaires civiles et du sceau au ministère de la Justice, Paul-Henri Watine,

trésorier payeur général, François Gaudichet, directeur de la Banque de France et Médiateur du crédit à Lyon, M<sup>r</sup> Bruno Sapin, administrateur judiciaire, Vincent Baud, associé KPMG et directeur des pays de l'Ain et du Lyonnais, Yves Chavent, délégué aux procédures collectives et président de la chambre des procédures collectives au TC de Lyon et Bernard Fleur, président de la chambre de la prévention au TC de Lyon.



Jacques Gérard, préfet de Région.